



Le Maire

A

Monsieur le Président
Tribunal administratif de Montpellier
6 rue Pitot
34063 Montpellier Cedex 2

Objet : Saisine du Tribunal Administratif pour la désignation d'un commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique du projet de Plan Local d'urbanisme d'Eyne.

Monsieur le Président,

Par délibération du Conseil municipal en date du 08 octobre 2021, la commune a prescrit l'élaboration de son PLU et par délibération en date du 06 mars 2026, la commune d'Eyne a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme.

Conformément aux dispositions des articles L.153-19 et suivants du Code de l'urbanisme ainsi qu'aux dispositions du Code de l'environnement relatives à l'enquête publique, la commune souhaite organiser l'enquête publique préalable à l'approbation de ce document d'urbanisme.

À cet effet, j'ai l'honneur de solliciter la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de conduire cette enquête publique.

Sous réserve de votre ordonnance de désignation et de l'accomplissement des formalités réglementaires de publicité, l'enquête publique est envisagée pour une durée de trente jours, du lundi 07 septembre au vendredi 02 octobre inclus.

Par contre, je tiens à vous informer que le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme, Documents d'Urbanisme en tenant lieu et carte communale à la communauté de communes « Pyrénées-Catalanes » interviendra le 01 juillet 2026, aussi la commune d'Eyne prévoit de délibérer début juillet pour donner son accord pour l'achèvement de la procédure d'élaboration du PLU par la communauté de communes qui a son tour prévoit de délibérer pour poursuivre la procédure du PLU d'Eyne lors d'une séance du conseil communautaire prévu fin juillet 2026.

Aussi la finalisation de la procédure de Plan Local d'Urbanisme d'Eyne sera menée par la communauté de communes « Pyrénées-catalanes » à compter du mois d'Août 2026.

Je vous remercie de bien vouloir procéder à cette désignation dans les meilleurs délais, et nous transmettre le nom du commissaire enquêteur dès le mois de juillet 2026.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire d'Eyne,

Stephane PARASSOLS BECQ